L'ECHO DE CASTEL-SARRAZIN

Bulletin municipal

Dans ce numéro…

- Les activités de la municipalité
- Le projet de « L'Artère de l'Adour »
- Les infos pratiques du SIETOM
- Le Mot des associations
- Les infos administratives
- Les contacts utiles

Fiche mémento : *Location des bâtiments communaux*

Numéro 6 **Août 2015**

LE MOT DU MAIRE

2015 fut l'occasion pour l'équipe municipale de mener à bien une partie des projets annoncés lors de la campagne électorale.

En premier lieu, après de longues années de discussion, une solution a été trouvée pour dévier les eaux pluviales afin d'éviter l'inondation de certaines maisons de Castel et nous avons pu constater lors des dernières fortes précipitations que celle-ci était fonctionnelle.

De plus, comme certaines et certains d'entre vous ont pu le constater nous avons construit une aire de jeux derrière l'école maternelle. Celle-ci se compose d'une structure pour les enfants, de tables de pique-nique et d'un boulodrome. C'est, à n'en pas douter, un atout supplémentaire pour notre commune où il fait déjà bon vivre.

En ce moment, l'entreprise Tennis Aquitaine refait le revêtement du hall des sports afin de le mettre aux normes exigées par la Fédération Française de Basket-Ball.

Le conseil municipal travaille également sur la création d'un site internet dédié à la commune où vous pourrez trouver, dès qu'il sera mis en ligne, toutes les informations utiles et les actualités qui concernent notre cher village.

Les prochains mois verront également l'aménagement du parvis de l'église afin de faciliter l'accès à toutes et tous à ce lieu de culte ainsi que le ravalement des murs extérieurs de celle-ci.

Le 7 juin dernier fut l'occasion d'apporter un coup de projecteur sur notre commune par le biais de la fête de la future chapelle du basket. A cette occasion, de nombreuses personnalités du monde du basket avaient fait le déplacement ainsi que certains médias. J'espère que cet événement permettra à ce beau projet de voir le jour et ainsi de dynamiser encore un peu plus notre commune.

Enfin, les 4, 5 et 6 septembre seront l'occasion pour tout le village de se rencontrer lors des fêtes patronales. J'espère vous voir nombreuses et nombreux lors de cet événement qui anime notre village.

Je profite de ce bulletin municipal pour remercier tous ceux qui s'investissent dans la bonne marche de notre commune notamment les conseillers municipaux, les employés et tous les bénévoles. Il s'agit de tous les acteurs proches ou éloignés qui ont pris part à l'un des projets qui ont été mis en place ou qui sont en passe d'être concrétisés.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous laisse à présent découvrir ce sixième numéro de « l'Echo de Castel-Sarrazin ».

Le Maire
Philippe Novembre

Activités de la municipalité.
(Septembre 2014 – Août 2015)

⇨ **Remplacement du copieur.**

Lors de la séance du conseil municipal du 7 Août 2014, Monsieur le Maire expose au Conseil les difficultés auxquelles la secrétaire de mairie est confrontée avec le photocopieur devenu obsolète (incidents récurrents, maintenance onéreuse). Suite à sa rencontre avec le responsable de la société AXP de Saint-Paul-lès-Dax, Monsieur le Maire soumet à l'assentiment du Conseil les deux propositions de remplacement du copieur qui lui ont été faites (achat ou location).

Vu l'investissement significatif de l'achat d'un copieur neuf,

Vu l'obsolescence rapide de ce type de matériel,

Vu les avantages offerts par la formule de location (financier, maintenance),

Le Conseil décide à l'unanimité de louer le matériel avec une durée d'engagement de 4 ans. A l'issue de cette échéance, le matériel sera remplacé à neuf.

Depuis Octobre dernier, le secrétariat de mairie est donc désormais équipé d'un copieur couleur neuf (92 € H.T / mois). Le Conseil rappelle aux administrés que la réalisation de photocopies noir et blanc en mairie est toujours possible et gratuite dans une limite raisonnable.

⇨ **Signalisation routière communale.**

Pour faire le point sur les panneaux de signalisation dans un souci de sécurisation de la voirie publique, le Conseil a consulté la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Dans le rapport émis le 6 Août 2014 sont exposés au Conseil plusieurs axes d'amélioration :

- *Route du Coût (sens : Ancienne école >> Route de Tilh) :*
  - Remplacement des panneaux de signalisation « sens interdit » sur la VC14 (Route du Coût).
- *Route de Lacrique :*
  - A l'intersection de la VC24 et de la Route de Lacrique, ajout d'une signalétique verticale (panneau « Cédez le passage ») et d'une signalétique horizontale (peinture au sol) ainsi qu'une pré-signalisation du régime d'intersection.
  - Vu la sinuosité de la voirie à cet endroit, mise en place un sens unique.
- *Route derrière la salle de restaurant* :
  - Mise en place de panneaux d'interdiction de stationnement afin de ne pas encombrer le passage du bus scolaire.

Après discussion, le Conseil décide le 7 Août 2014 de suivre les préconisations susvisées à l'exception de la mise en sens unique de la Route de Lacrique. A ce jour, les signalisations verticales et horizontales supplémentaires ont été mises en place.

⇨ **Mise en place des rythmes scolaires.**

Lors de la séance du 7 Août, Monsieur le Maire présente au Conseil le planning des temps d'activités périscolaires (TAP) mis en place communément avec les autres communes du RPI.

Pour la commune, ils se tiennent le lundi de 15h30 à 16h30, le mardi de 13h30 à 14h30 et le jeudi de 15h30 à 16h30. Ils sont assurés par Mme Marie-France LASSÈGUE et Mlle Mélissandre MORLIÈRE. La prise en charge des heures supplémentaires est assurée par la Communauté des Communes.

⇨ **Sécurisation de l'entrepôt des détritus du cimetière et finition du columbarium.**

Lors de la séance du Conseil municipal du 3 Octobre 2014, il est décidé de finaliser le columbarium et l'entrepôt des détritus du cimetière.

Après discussion, le Conseil décide :

- Plantation d'une haie d'abélias autour de l'entrepôt à déchets,
- Installation d'une barrière de sécurité,
- Plantation d'une haie de buis, d'un arbre et de gazon au columbarium,
- Création d'un accès en gravier blanc à l'assise du columbarium,

L'ensemble des travaux de finition a été réalisé avant le week-end de la Toussaint. Coût total : Environ 700 € TTC.

Le mur délimitant le cimetière a également été achevé avant les cérémonies de la Toussaint.

⇨ **Carte communale.**

Lors de la séance du Conseil du 3 Octobre 2014, Monsieur le Maire présente au Conseil les travaux effectués sur la carte communale par la précédente municipalité.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14/10/2008 reçue à la Sous-Préfecture de Dax, le 22 Octobre 2014, décidant l'élaboration d'une carte communale ;

Considérant que la carte communale est toujours en cours d'élaboration, à ce jour ;
Compte tenu de la baisse considérable du nombre de demandes de permis de construire ;
Considérant la mise en place prochaine du P.L.U.I (Plan local d'urbanisme intercommunal) obligatoire à l'échelle communautaire,
Statuant que l'élaboration de la carte communale n'est plus justifiée,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Décide l'abandon de la carte communale avec effet à la date de la présente décision.
- Décide de solder les sommes restant dues au Bureau ETEN ENVIRONNEMENT.

⇨ **Remplacement du chronomètre de la salle polyvalente.**

L'ancien tableau d'affichage de la salle polyvalente étant hors-service, le Conseil décide lors de la séance du 3 Octobre 2014 de procéder à son remplacement par un neuf.

Ce matériel essentiel au bon déroulement des rencontres sportives a été remplacé pour un montant de 2394 € HT.

⇨ **Résolution de la problématique de l'évacuation des eaux pluviales.**

Vu les problèmes récurrents d'évacuation des eaux pluviales constatés les hivers passés dans certaines zones d'habitation localisées en aval des anciennes écoles, le Conseil s'interroge sur les solutions envisageables pour y remédier. Lors de la séance du 7 Août 2014, il charge la commission « Voirie » de se pencher sur la problématique.

Plusieurs propositions sont étudiées et présentées au conseil lors des séances du 3 Octobre et du 28 Novembre 2014. Après consultation du Conseil départemental des Landes et étude de faisabilité, le conseil municipal donne son accord de principe pour procéder au curage de fossé au lieu-dit « Labarthe » et à la création d'un nouveau fossé dans les parcelles cadastrées ZL 60-62p-65 ET 68 appartenant à M. Novembre Philippe ; celui-ci ayant donné son accord pour le droit de passage.

Lors de la séance du 20 Décembre 2015, présentation est faite des devis des sociétés SÉQUÉ, LAVIGNE et ANDRÉ LAFONT TRAVAUX PUBLICS. Après comparaison et étude de ceux-ci, le Conseil décide à l'unanimité de valider la proposition de la société ANDRÉ LAFONT TRAVAUX PUBLICS d'un montant de 8 822.54 € TTC. A la demande du Conseil départemental des Landes, il est également décidé de réaliser une étude topographique d'un montant de 300 €.

En début d'année 2015, l'ensemble des travaux ont été réalisés avec la participation du Conseil départemental des Landes qui a pris en charge la déviation d'une grande partie des eaux pluviales au niveau du carrefour de « Labarthe ».

Autres aménagements de fossés réalisés :

- Route du Moulin : Curage de fossé,
- Impasse du Sin : Curage de fossé + busage (3 310,10 € TTC),
- Route du Vieux-Bourg (Lieu-dit « Laubit ») : Curage de fossé + busage et empierrement (4 907,37 € TTC) suite à des problèmes d'éboulements constants rendant la chaussée glissante et dangereuse lors d'intempéries : Gel, pluie.

⇨ **Approbation des charges transférées.**

Vu l'article 1609 nonies du Code Général des Impôts ;
Vu le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes en date du 09 octobre 2014;

Le Conseil Municipal approuve alors de sa séance du 28 Novembre 2014 le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées qui dresse comme suit le montant par commune des charges transférées en 2014 :

COMMUNES	Population 2014	Charges transférées au 31/12/2013	+	Nouveau transfert de charges en 2014 (Voirie 2013)		Transfert de charges 2014
AMOU	1 583	109 195,43	+	3 455,97 €	=	112 651,40 €
ARGELOS	191	9 849,04	+	416,99 €	=	10 266,03 €
ARSAGUE	367	16 621,26	+	801,23 €	=	17 422,49 €
BASSERCLES	117	6 537,25	+	255,43 €	=	6 792,68 €
BASTENNES	267	13 832,17	+	582,91 €	=	14 415,08 €
BEYRIES	111	5 102,36	+	242,33 €	=	5 344,69 €
BONNEGARDE	307	15 539,56	+	670,23 €	=	16 209,79 €
BRASSEMPOUY	310	27 396,26	+	676,78 €	=	28 073,05 €
CASTAIGNOS SOUSLENS	402	20 076,83	+	877,64 €	=	20 954,47 €
CASTELNAU CHALOSSE	595	28 434,79	+	1 298,99 €	=	29 733,78 €
CASTEL-SARRAZIN	552	23 031,16	+	1 205,11 €	=	24 236,28 €
DONZACQ	458	22 985,78	+	999,89 €	=	23 985,68 €
GAUJACQ	455	23 830,48	+	993,34 €	=	24 823,82 €
MARPAPS	150	6 812,83	+	327,48 €	=	7 140,31 €
NASSIET	344	16 207,26	+	751,01 €	=	16 958,27 €
POMAREZ	1 539	82 787,36	+	3 359,91 €	=	86 147,27 €
Montant total	7 748	428 239,85		16 915,24		445 155,09

⇨ **Délibération fixant les taux en matière de taxe d'aménagement communale.**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L.331-1 et suivants ;

Considérant que l'article précité du code de l'urbanisme prévoit que les communes peuvent fixer un taux compris entre 1% et 5%, sur l'ensemble de la commune ;

Vu la délibération du 29 Novembre 2011, reçue à la Sous-Préfecture de Dax le 23 Décembre 2011, instituant la taxe d'aménagement sur le territoire de la Commune de Castel-Sarrazin, pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31 Décembre 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE

- de reconduire la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire de la Commune de Castel-Sarrazin
- de fixer le taux de 1**%** sur l'ensemble du territoire communal ;

⇨ **Accord de principe : Création d'un site internet.**

Lors de la séance du Conseil municipal du 6 Février, Jeremy Domarle alors rapporteur de la commission « Communication » propose au conseil la création d'un site internet communal contenant toutes les informations utiles et pratiques du quotidien (démarches, contact mairie, école, menu de la cantine scolaire…) mais également toute l'actualité sur la commune (manifestations…) et la vie municipale (bulletins municipaux…).

Après concertation, le Conseil donne à l'unanimité son accord de principe pour la création de cette plateforme et charge la commission « Communication » de se pencher sur le sujet.

Le site internet devrait être prêt pour cette fin d'année 2015.

⇨ **Sécurisation de l'aire de jeu de l'école lors du temps de garderie périscolaire.**

Suite à un incident survenu, pendant le temps périscolaire au cours duquel un enfant a été blessé puis hospitalisé, Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la proposition de Marie-France LASSEGUE, de fermer l'aire de jeux pendant l'accueil périscolaire du fait d'une part, de la présence d'un angle mort gênant pour la surveillance et d'autre part, du fait qu'elle soit seule pour assurer l'encadrement.

Après échanges de vues sur cette proposition d'installation, le Conseil décide lors de sa séance du 7 Février 2015 de mettre en place une barrière au niveau de l'aire de jeu scolaire qui sera fermée durant les temps périscolaires.

C'est chose faite début Mars pour environ 100 € (Achat du portail).

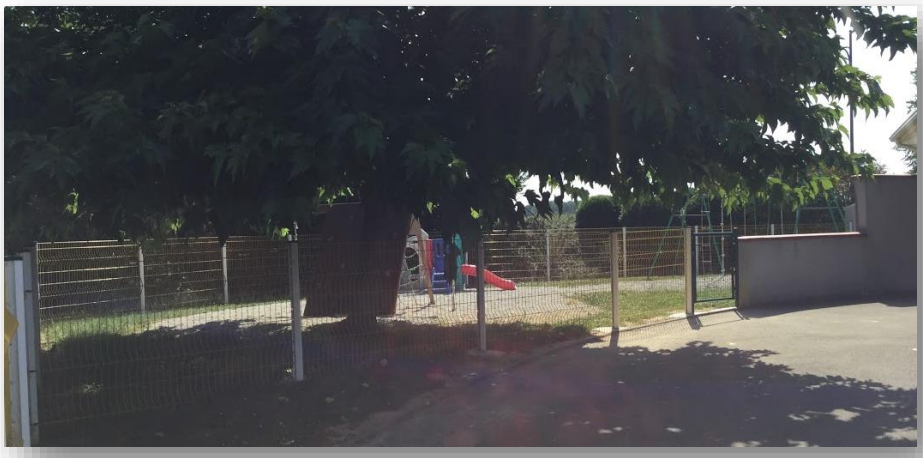

⇨ Mise en place de containers « Ordures ménagères » supplémentaires

Lors de la séance du conseil municipal du 28 Novembre 2015, Mme. DEYRIS Marie-France, déléguée communal au sein du SIETOM de Chalosse, annonce que le planning de collecte des ordures ménagères dans la commune sera révisé début 2015 : A compter de Mars 2015, la commune ne fera l'objet que d'une seule collecte hebdomadaire (contre auparavant deux pour certains containers). En ressort ainsi de potentiels problèmes d'insalubrité du domaine public sur certaines zones d'habitations à cause de la surcharge des containers existants.

Afin d'évaluer avec précision les impacts de ce changement, Marie-France DEYRIS présente au Conseil lors de sa séance du 20 Décembre 2014, l'étude réalisée communément avec Céline BEYLACQ et Didier DUGUIT : Il en résulte que certaines zones d'habitation dont la démographie a évolué ces dernières années (intersection Route de Gaujacq / Route du Vieux-Bourg, Route de Donzacq, Route de Cames, Route du Coût) sont insuffisamment pourvues de conteneurs OM. Il est donc suggéré que des conteneurs OM soient ajoutés dans ces zones et que la desserte d'autres zones existantes soit renforcée. Le conseil valide à l'unanimité ces propositions.

En début d'année 2015, 6 nouveaux containers ont donc été ajoutés dans toute la commune :

- Lotissement Lavie : Ajout de 2 containers,
- Route de Jouani : Ajout de 1 container,
- Route de l'église : Ajout de 2 containers,
- Pont bascule : Ajout de 1 container.

Plusieurs containers existants ont également été doublés.

Coût de l'opération : 2 995.20 € TTC (Pose des plaques + Matériaux).

L'étude a également soulevé des abus dans l'usage de ces conteneurs OM (présence de déchets non autorisés tels que des déchets verts, matériel électrique…). Sensible à ce constat, le Conseil appelle les sarrazins à porter davantage attention à leurs déchets et les incitent vivement à utiliser les infrastructures de recyclage existantes (Points-Tri, déchetterie, composteur…). A ce sujet, un guide du tri et des bonnes pratiques de gestion des ordures ménagères est présenté plus loin dans ce bulletin (*source du document :* SIETOM de Chalosse).

⇨ Approbation du Compte Administratif 2014

Lors de la séance du 14 Mars 2015, le Maire présente le Compte Administratif 2014 de la Commune faisant ressortir un excédent de fonctionnement de 126 613,92 € et un excédent d'investissement d'un montant de 15 936,39 €.

Monsieur Xavier TORRES, Président de séance, soumet ce document à l'approbation du Conseil Municipal. Monsieur le Maire ne participe pas au vote. Après avoir constaté le résultat de clôture 2014, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte administratif de la Commune et donne décharge au Maire pour sa gestion durant l'année 2014.

⇨ **Compte Administratif du budget CCAS**

Le Président présente au Conseil Municipal le Compte Administratif du budget CCAS 2014.

- Excédant de fonctionnement.....645,78 €
- Section de fonctionnement détail des dépenses.....418,74 €

Le budget est voté à l'unanimité

⇨ **Approbation du Compte de Gestion 2014**

Après s'être assuré que Madame le Receveur a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres émis, celui de tous les mandats ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2014 au 31 Décembre 2014, y compris celle à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget 2014.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCLARE que le compte de gestion de la COMMUNE de CASTEL-SARRAZIN dressé pour l'exercice 2014, par Mme Françoise DUCLOS, Trésorier d'AMOU-POMAREZ, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

⇨ **Tracé de l'aire de jeu de la salle polyvalente**

Vu les directives de la Fédération Française de basket-Ball imposant la mise aux normes du tracé de l'aire de jeux de basket-ball pour la saison 2015-2016, le Conseil étudie lors de sa séance du 14 Mars 2015 les devis présentés par la société « Groupe Tennis Aquitaine ».

Après discussion et échanges de vues, le conseil valide le devis de la société et décide de faire repeindre dès cet été 2015 toute la zone de jeu ainsi que ses abords endommagés avec le temps. Coût de l'opération : 8 388 € TTC.

⇨ **Location bâtiments communaux**

Lors de la séance du 14 Mars 2015, le Conseil municipal s'interroge sur les conditions de mise à disposition des bâtiments communaux aux résidents de la commune compte-tenu :

- De la nécessité de subvenir aux frais d'entretien et de renouvèlement de l'équipement vieillissant des bâtiments communaux (four, lave-vaisselle, friteuse…),
- Du coût croissant des énergies consommées (eau, électricité, gaz),
- Des recettes fiscales s'amoindrissant à cause de la baisse des dotations de l'Etat,
- De la nécessité d'investir dans les infrastructures tout en maintenant un taux d'imposition stable pour tous les administrés,

Après échange de vues, le Conseil propose et décide de mettre fin (13 pour, 1 abstention) à la gratuité d'accès aux locaux pour les habitants de la commune et instaure une grille tarifaire de location (cf. voir la note explicative à la fin de ce bulletin).

⇨ **Budget CCAS de Castel-Sarrazin**

Le budget du CCAS s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1101 €.

Le budget est voté à l'unanimité.

⇨ **Budget primitif 2015**

Lors de la séance du 14 Avril 2015, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2014, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **430 550,00 € pour la section de fonctionnement** et de **171 448,00 € pour la section d'investissement.**

Le budget est voté à l'unanimité.

N.B. Afin de réaliser les investissements prévus (ravalement église, parvis avec rampe d'accès, nouveau tracé du hall des sports , aménagement logement communal, et autres travaux de voiries, il a été décidé d'emprunter une somme de 60.000,00€ à la Caisse d'Epargne à un taux de 1.82% /15 ans, soit 4608€ de remboursement par an.

Il faut noter que notre commune dispose à ce jour de l'un des taux d'endettement par habitant les plus faibles d'Aquitaine grâce à sa bonne gestion. L'emprunt d'une telle somme n'entrainera qu'une hausse temporaire de l'endettement par habitant puisque dès 2016 un autre emprunt sera totalement soldé (prêt d'aménagement des anciennes écoles) ramenant ainsi notre taux d'endettement à son niveau actuel !

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

CONTINGENTS & PART. ORGANISMES DE REGR.	**2015**	**2014**
PART. DEPENSES COLLEGE Fonctionnement	700,00€	624.00€
SYNDICAT des LUYS AVAL	3.000,00€	2.991.00€
SIVU de l'ABCM	22.687,00€	23.027.00€
SYDEC (contribution communale 2014 + 2015	1.000,00€	1170€
SYDEC-REVERS REDEVANCE FCE TELECOM	700,00€	700€
TOTAL	**28 087,00€**	**30512.00€**
CCAS Castel-Sarrazin, subvention fonctionnement	**300.00€**	
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ASSOCIAT.		
ACCA CASTEL-SARRAZIN	200,00€	200,00€
ADMR	229,00€	229,00€
AMICALE SAPEURS POMPIERS POMAREZ	46,00 €	46,00€
AMICALE SARRAZINE DU LUYOT	400,00€	400,00€
OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole)	1.000,00€	800.00€
CADETS DE CHALOSSE CASTEL GAUJACQ	2.000.00€	2.000,00€
COMITE DES FETES de CASTEL-SARRAZIN	1.200,00€	1.200.00€
GEDA AMOU	39,00€	39,00€
SECOURS CATHOLIQUE	100,00€	100,00€
ASSOCIATION SOUVENIR FRANCAIS	31,00€	31,00
HARMONIE DE POMAREZ (soit 25 € x 15 enfants)	375.00€	350,00€
FNACA	300.00€	300.00€
TOTAL	**5.920,00**	**5.695,00**

SUBVENTIONS (FONCTIONNEMENT + FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF) **:** **6.220,00 €**

⇨ **Travaux ravalements extérieur et rampe d'accès handicapé - Eglise ST SATURNIN.**

Le devis de l'entreprise LESCA de Gaujacq a été retenu pour un montant de : 54 482,50 € H.T pour le ravalement de l'église Saint-Saturnin et l'entreprise ATPSO de Bellocq pour la construction d'une rampe d'accès handicapé pour un montant de 7 730 € H.T. Soit un coût total TTC de 65 379,00 €.

Les subventions afférentes à ces travaux (F.E.C., D.E.T.R, réserve parlementaire, etc..) ont été sollicitées et devraient financer les travaux à hauteur de 50 % du montant total.

Les travaux devraient commencer dès septembre prochain.

⇨ **Finalisation de l'aire de jeux**

Grâce à l'arrivée des longs week-end et des beaux jours, les jeux et accessoires sont enfin installés ! Grâce à l'esprit d'équipe de la municipalité et de quelques administrés, ce travail qui devait être pénible et onéreux est devenu effectivement une aire de jeux pour des adultes qui se sont comportés en vrais professionnels !

Nous remercions vivement *Jean-Marc Beylacq* pour sa généreuse contribution à la fabrication gratuite des tables, des bancs et à la fourniture de la clôture à un prix défiant toute concurrence mais également *Yves Lecadre* pour son aide durant tous les travaux.

Avec une partie des économies réalisées sur la main d'œuvre et une partie des matériaux, nous avons créé un boulodrome à proximité dont vous pouvez déjà profiter à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Cela n'a été possible que grâce au matériel prêté par *Claude Lageyre* et à la dextérité de la manœuvre de *Frédéric Dupèbe* que nous remercions très chaleureusement pour son aide et ses très bons conseils.

Cette aire répond pleinement à toutes les normes de sécurité en vigueur et l'accessibilité à tous (handicapés également) est assurée grâce à la création d'un grand parking et à un mobilier adapté (tables de pique-nique).

N.B. : ***il est rappelé que les enfants sont sous la seule responsabilité des personnes qui les accompagnent et les surveillent.***
Toute dégradation ou mauvaise utilisation des jeux seront à la charge des utilisateurs.
Une caméra de surveillance enregistre de jour comme de nuit toute activité sur ce secteur.

⇨ **Travaux de voirie à faire par la Communauté de Commune**

Affaissement de la chaussée
- Route de Yères : au pont (Chouton),
- Route de Cames : face aux peupliers (au pont),
- Route de Bastennes : face au champ de Dutreuilh,

Nids de poules

- Route de Donzacq : 3,
- Route de Bahurat,
- Route de Messeps : Au niveau, remplacement de la buse cassée,
- Route du Vieux Bourg : Craquelure pont / Intersection route de Gaujacq,

⇨ **Réparations divers – Mobilier**

Chambre froide	1765.20€
Machine à glaçons	133.00 €

Mode d'emploi pour une bonne gestion de nos déchets

Les déchets recyclables

Les déchets à trier

Papier - cartonette

Bouteilles et flacons plastiques - briques alimentaires - emballages métalliques

Bouteilles, bocaux et pots en verre

Pour quel recyclage ?

- 3 boites de céréales ▶ 1 boite à chaussures
- 6 briques de soupe ▶ 1 rouleau papier toilette
- 250 canettes en aluminium ▶ 1 vélo
- 8 boites de conserve acier ▶ 1 casserole
- 6 bouteilles plastiques ▶ 1 tee-shirt
- 1 bouteille en verre ▶ 1 bouteille en verre

Vous trouverez un collecteur de piles sur tous les points tri du SIETOM

Des conteneurs textiles sont répartis sur tout le territoire du SIETOM.
Pour connaître les emplacements : www.sietomdechalosse.fr

La déchetterie

Les horaires d'ouverture de nos déchetteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Caupenne Pomarez	9h - 12h30	Fermé	9h - 12h30	Fermé	Fermé	9h - 12h30
Amou Mugron	13h30 - 17h	Fermé	13h30 - 17h	Fermé	Fermé	13h30 - 17h
Hagetmau	14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h
Geaune	9h - 12h30 13h30 - 17h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 17h	Fermé	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 17h
Pontonx	13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30
Rion	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h
Pouillon Poyartin St Sever Tartas	9h - 12h30 13h30 - 17h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 17h	Fermé	9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h30 13h30 - 17h

Les déchets acceptés

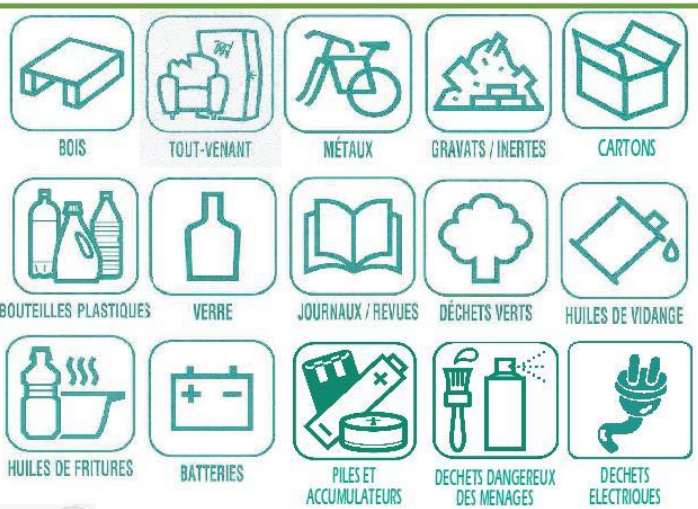

Pour vos déchets piquants, vous pouvez récupérer un collecteur dans une pharmacie proche de chez vous et le ramener dans une déchetterie du SIETOM toutes les semaines multiples de 5.

Les déchets refusés

- Les bouteilles de gaz
- Les fumigènes
- Les cartouches d'armes à feu
- Les pétards
- Les extincteurs
- Les pneumatiques

Les ordures ménagères

OUI — Déchets autorisés en collecte ordures ménagères

- Les pots de yaourts
- Les pots de crème
- Les barquettes en plastique
- Les restes alimentaires
- Les gobelets en plastique
- Le cellophane
- Les sacs plastiques
- Les tubes (crème, dentifrice)
- Les couches culottes
- Les ampoules classiques
- Les mouchoirs en papier
- Les rasoirs jetables
- Les stylos
- Les CD/DVD

NON — Déchets interdits en collecte ordures ménagères

- Les encombrants
- Les cartons d'emballages
- Le polystyrène
- Les appareils électriques
- Les produits toxiques
- Les médicaments
- Les seringues
- Les gravats
- Les piles et batteries
- Le bois
- La ferraille
- Les pneumatiques
- Le mobilier de jardin
- Les piscines en plastique
- Les bâches en plastique
- Les néons
- Les parasols
- Les textiles
- Les parapluies
- Les matelas
- Les moquettes
- Les séchoirs à linge
- Le verre
- Les bouteilles plastiques
- Le papier

47% des déchets sont enfouis dans le centre de stockage du SIETOM à Caupenne

3% des déchets sont aimantés et recyclés

50% des déchets sont valorisés en compost normé qui est utilisé en agriculture

SIETOM de Chalosse

815 route des Partenses
40250 Caupenne
☎ 05.58.98.57.57
www.sietomdechalosse.fr

« Un gasaduc de passatge a Castel !! Qu'es aco ? »

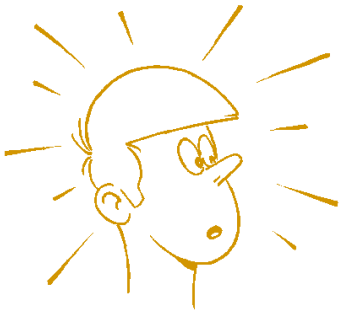

Le projet « Artère de l'Adour »

L' « Artère de l'Adour » est un projet consistant en la construction d'une canalisation enterrée de transport de gaz naturel entre Arcangues (Pyrénées Atlantiques) et Coudures (Landes). Le chargé de mission pour ce chantier est le TIGF (Transport et infrastructures Gaz de France).

Celui-ci doit permettre d'améliorer la fluidité des échanges de gaz naturel franco-espagnol entre le terminal méthanier de Bilbao et les stockages de Lussagnet (40) et d'Izaute (32). Il permet également de diversifier les sources d'approvisionnement en gaz naturel conformément à la stratégie du marché gazier européen tout en développant la solidarité énergétique entre les 2 pays.

Après l'arrêt de l'exploitation du gisement de Lacq en 2013, l'Artère de l'Adour sécurisera l'alimentation en gaz naturel du nord du Pays-Basque et permettra la mise en place d'un réseau de distribution local de gaz naturel dans le sud des Landes pour répondre au besoin d'augmentation des capacités de transport de gaz naturel entre la France et l'Espagne.

Les canalisations du réseau de transport de TIGF, d'un diamètre de 50 à 900 mm avec une profondeur d'enfouissement de minimum 1,20 m et une étendue sur plus de 5000 km, achemine le gaz vers les industriels et les distributeurs publics qui alimentent notamment les particuliers.

De ce fait, une meilleure sécurité et flexibilité d'approvisionnement facilitera la possibilité de pouvoir faire jouer la concurrence et de limiter les effets du prix du gaz.

L' « Artère de l'Adour » à Castel

Les canalisations de gaz traversent la commune sur près de 2,5 km linéaires pour assurer la liaison entre Pomarez et Bastennes.

Deux obstacles majeurs ont marqués les travaux sur notre commune : La traversée de la route départementale mais également la traversée du Luy de France par forage. Cette dernière a duré environ deux semaines avec un travail jour et nuit des salariés.

La remise en état

Comme vous l'avez pu constater, la réalisation de ces travaux ont entraîné quelques dégradations aussi bien au niveau des parcelles traversées que des voiries empruntées par les nombreux véhicules de chantier.

La société TIGF s'est engagée à remettre ou à faire remettre en état toutes les parcelles et les voiries communales afin de préserver l'environnement et les paysages. De plus, les agriculteurs concernés par la traversée seront indemnisés par la société pour le manque à gagner subi ; des indemnités compensatoires seront également versées à la Communauté des communes pour la remise en état des voiries touchées dont elle a la compétence.

LES GRANDES ÉTAPES D'UN CHANTIER DE POSE

► Schématiquement, on distingue les grandes étapes suivantes dans la pose d'un gazoduc.

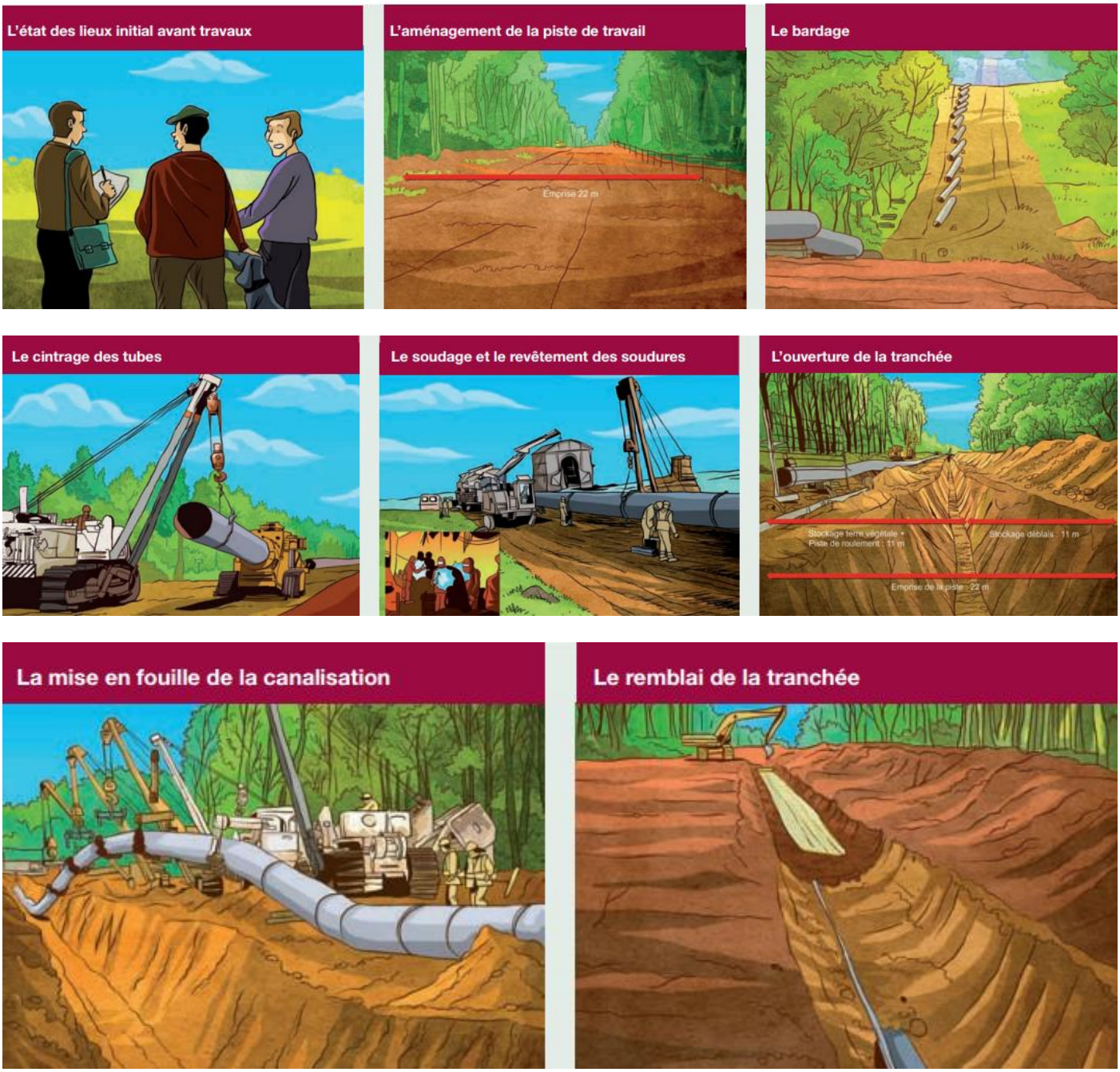

Tous les détails et informations sur le projet et l'avancée des travaux sont disponibles sur le site :
http://www.artere-adour-tigf.fr/

Extrait du compte-rendu – Conseil d'école du 30 Juin 2015

Effectif prévisionnel du RPI pour l'année scolaire 2015/2016

- 22 élèves à Castel,
- 46 élèves à Arsague : 2 classes de 23 (15 GS et 8 CP dans une classe / 4 CP et 19 CE1 dans l'autre). La séparation sera faite en fonction des capacités de compréhension des enfants,
- 41 élèves à Bonnegarde : 21 élèves dans une classe (17 CM2 et 4 CM1) et 20 dans l'autre (12 CM1 et 8 CE2).

Rentrée scolaire 2016

La rentrée scolaire des enseignants se fera le **31 Aout** et celle des élèves le **1 Septembre**. Cette année encore, le rythme scolaire des 4 jours et demi sera poursuivi.

Sortie scolaire 2016

La prochaine sortie scolaire aura lieu le 5 Juillet 2016.

Tarif cantine scolaire 2016

L'ensemble des maires du RPI se sont engagés à ne pas augmenter les prix de leurs cantines scolaires pour l'année scolaire 2015/2016. Soit 2 € le repas par élève.

Avenant aux statuts de la garderie de la maternelle de Castel-Sarrazin

Avenant aux statuts de la garderie pour tout enfant fréquentant la garderie occasionnellement et ne mangeant pas à la cantine.

La garderie de la maternelle de Castel-Sarrazin est une garderie périscolaire, service rendu par la mairie aux parents d'élèves travaillant tous les deux, et non une halte-garderie.

Etant donné que l'article L.1611-5 du CGCT stipule que les créances non fiscales des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, à l'exception des droits au comptant, ne sont mises en recouvrement par les ordonnateurs locaux que lorsqu'elles atteignent un seuil fixé par décret.

Ce seuil est fixé à 5 € par l'article D.1611-1 du CGCT. Ce qui nous amène à n'émettre que des titres de 5€ minimum. Afin de continuer à rendre ce service nous allons facturer à la fin de l'année calendaire et à la fin de l'année scolaire (juillet) cette somme aux parents, quel que soit la somme due inférieure ou égale à 5€.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI

Cette année a encore été riche en événements pour nos enfants et notre association grâce à toutes les personnes bénévoles qui nous ont aidé et à vous tous qui avez participé aux différentes manifestations

Un très grand merci

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

Au mois de février, vous avez eu la visite de l'APE pour la traditionnelle **vente de pâtisseries** qui permet à notre association de participer à la vie de l'école. Merci de nous avoir chaleureusement ouvert les portes de vos maisons. Février, c'est aussi le **carnaval** que les enfants du RPI ont fêté à Arsague. L'APE leur a offert un spectacle avec le **clown Bigoudi** et tous les **enfants se sont déguisés**. Il ne manquait plus que les enseignants et les parents présents! Peut-être l'année prochaine ??

YOUPI ! Ce sont les grandes vacances ! Nos enfants sont heureux car les enseignants leur ont fait découvrir de belles choses grâce aux **voyages scolaires.**

Les enfants de Castel et Arsague se sont pris pour des singes le temps d'une journée au centre nautique de Soustons (**accrobranche)** et les élèves de Bonnegarde ont fait leur voyage découverte de 3 jours loin des parents et en plus au bord de la mer à Urrugne ! (**découverte de la voile et nombreuses visites)**.

Ce voyage organisé tous les 3 ans est encore possible pour tous les enfants grâce à la participation financière de la coopérative scolaire (1000 €), le SIVU (3000 €) et l'APE (4100 €). Les parents n'ont plus qu'une participation de 20 €. C'est grâce aux manifestations que l'APE organise que nous pouvons participer de façon si importante mais à l'avenir la part des parents risque d'augmenter. Si vous êtes parents, n'hésitez pas à venir nous donner « un coup de main » ou à rejoindre l'APE car tout ce que nous faisons, c'est pour NOS enfants !!

Pour continuer dans les voyages (thème du spectacle), les élèves des 3 écoles nous ont offert un magnifique **spectacle** confectionné par les enseignants et avec la nouveauté de chants accompagnés par une guitare. Un grand merci aux enseignants, ATSEM et à toutes les personnes qui nous ont permis de nous évader le temps d'une après-midi.

Pour clôturer cette belle journée, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas au profit de l'APE. Ce fut un véritable succès. Merci de votre participation.

Avant de ranger les cartables, les élèves d'Arsague et de Castel sont allés visiter leur future école pour l'année scolaire 2015/2016. Comme chaque année, les élèves de CM2 ont organisé des jeux pour leurs camarades et les enseignants. Jeux, rigolades au programme.

Maintenant rangeons les cartables et vive les grandes vacances !!!

BONNES VACANCES A TOUS !!!

AMICALE SARRAZINE DU LUYÒT

Les faits divers qui ont marqué cette année 2014 :

- L'Assemblée générale du 24 Janvier 2014 avec la retirade de Xavier Torres à la présidence de l'Amicale.

- L'expo oiseaux le 16 Février 2014. Ce fut un succès laissant une bonne marge financière. Un repas amical récompensa tous les bénévoles qui de proche ou de loin s'investirent à cette manifestation.

- Le 6 Avril 2014 : Repas gratuit avec sa poule au pot.

- Le 7 Juillet 2014 : Agréable journée détente pour l'Amicale passée au sein de l'entreprise Labadie à Roquefort. La visite de l'usine ultra moderne guidée par Labadie nous a fortement surpris. Petits déjeuners et repas du midi frais nous ont permis de passer un agréable moment. Sans oublier la coupe de champagne offerte par le Maître des lieux. L'après-midi, la Place Royale de Labastide d'Armagnac nous fut utile pour digérer avant de partir pour Bascons, lieu-sacré de la Course Landaise.

- Le 11 Septembre 2014 : Sortie à San Sébastien avec les cars Touyarot. La Halte à la Cidrerie et le bon déjeuner furent appréciés par l'ensemble des participants.

- Le 4 Octobre 2014 : Repas gratuit. La sauce de veau prévue fit défaut. Bravo pour les responsables qui ont su en un éclair remplacer cette dernière par un rôti de veau.

- Fin Novembre 2014 : Un petit groupe allait trouver son bonheur à Pontonx pour découvrir Anne Roumanoff dans un superbe spectacle.

2014 nous a quitté, 2015 est là !

L'Amicale du Luyòt nous réserve quelques surprises et ouvre la porte à tous les retraités qui se sentent jeunes et veulent partager quelques bons moments d'amitié et de convivialité.

Jean-Jacques Pehau,
Président de l'Amicale

Cadets de Chalosse
CASTEL-GAUJACQ

Le club de basket des « *Cadets de Chalosse »* a été fondé en 1928. En 2003, suite à la fusion avec le « Club des Sarrazins », l'association est renommée « ***Cadets de Chalosse Castel Gaujacq*** ».

A domicile, les équipes sang et or évoluent sur les terrains de Gaujacq, Castel Sarrazin pour les rencontres seniors mais également dans les salles de Donzacq, Castelnau Chalosse, Bastennes, Pomarez pour les formations jeunes qui sont regroupées en coopération avec le club d'Espoir Chalosse sous la bannière ***Avenir Basket Chalosse.***

Le club comprend 150 licenciés qu'ils soient jeunes, moins jeunes ou bien dirigeants.

RÉSULTATS SPORTIFS.

LES JEUNES AU DIAPASON.

Les 20 équipes jeunes d'Avenir Basket Chalosse ont bien tenus leur rang avec une mention spéciale pour les formations qui ont connu les joies des podiums. Il s'agit en premier lieu des poussins U11 et des benjamins U13 qui sont champions départementaux, les benjamines U13 échouant en finale.
Les minimes U15 féminines ont atteint la finale de la coupe des Landes « Ghroum » sans toutefois pouvoir l'emporter au contraire des cadettes U17 qui s'imposent brillamment dans les arènes d'Horsarrieu. Celles-ci se mettront également en évidence en raflant le titre de championnes régionales (photo ci-contre).
Félicitations à ces jeunes formations et à leurs encadrants pour le gain de ces précieux trophées.

AU REVOIR « DAME COUPE »

Chez les seniors, la marche était haute pour atteindre le niveau de réjouissance de l'an passé. En effet, les garçons 1 atteignent la finale de la coupe des Landes mais doivent se résigner à laisser leur trophée glané l'an passé, aux voisins du REAL Chalossais.
Néanmoins, les partenaires de Thomas Lacaule (photo ci-contre) n'auront pas usurpé leur statut d'outsiders en donnant du fil à retordre à leurs adversaires tout au long de la rencontre.

PAS SI LOIN !

En championnat, les garçons 1 manquent d'un souffle leur remontée à l'échelon National, promise aux deux premiers du classement. Avec un bilan de 19 victoires pour 7 défaites, ils sont devancés pour la seconde place par la formation de Boudy Villeneuve en raison d'un point average défavorable. Il y a de quoi nourrir quelques regrets car l'équipe aura occupé durant la majorité de la saison l'un des deux strapontins gagnants. Le deuxième ticket est attribué à la formation de l'ASCH (20V – 6D) qui finira en tête de la poule.

Les équipes réservistes masculines ont connu des fortunes diverses. Si les garçons 3 et 4 se maintiennent dans leur division, ce n'est pas le cas de l'équipe 2, engagée en Honneur Région, qui aura connu de grandes difficultés tout au long de la saison. Un effectif trop incomplet, souvent jumelé avec celui de l'équipe 3 aura raison de leur envie pourtant manifeste. Avec seulement 3 victoires, ils doivent se résoudre à descendre d'un niveau jusqu'à l'échelon départemental.

Axel BATS

Laurine DUBECQ

BILAN CONSTRASTÉ !

Chez les filles, c'est une saison mi-figue – mi-raisin qui caractérise les prestations de l'équipe 1 (Promotion Région). En championnat, elles ont soufflé le chaud et le froid alors que leur potentiel leur permettait d'espérer mieux. Comptablement, le bilan est déficitaire puisque on dénombre 10 victoires pour 12 défaites ce qui correspond au final à la 7ème place. Les satisfactions interviendront en coupe des Landes ou les filles se distingueront notamment en huitièmes en s'offrant le scalp de Basket Landes 2 (Nationale 2). L'aventure s'arrêtera en quart face à Hagetmau MCB (N3) non sans avoir déméritée. Petit bémol, cet excellent parcours dans la compétition ne leur permettra pas de défendre leur titre en coupe INTERMARCHE dont elle s'était accoutumée.

Pour l'équipe réserve qui retrouvait le niveau Excellence, c'est une saison plus que correcte dont elles nous ont gratifié avec notamment une demi-finale de coupe Lasaosa et une quatrième place en championnat.

ANIMATIONS - FESTIVITÉS

Comme à l'accoutumée, les Cadets de Chalosse ont organisé leur traditionnel réveillon à Castel Sarrazin. Si l'affluence a été moindre aux autres années, on comptait tout de même près de 300 convives qui ont festoyé jusqu'au bout de la nuit.

Le week-end de Pâques, c'était la traditionnelle kermesse avec repas midi et soir qui ont contentés les nombreux présents.

REPRISE – ABONNEMENT.

Cette année, le retour à la compétition de nos équipes est repoussé au 27/09 en raison du championnat d'Europe des nations qui se déroulera sur le territoire français durant le mois de septembre.
Pour assister à l'ensemble des rencontres de l'équipe fanion, vous avez la possibilité de vous abonner. Le prix de la carte est fixé à 60 €.
Enfin, les personnes (jeunes comme moins jeunes) désirant pratiquer le basket sont les bienvenus.

Renseignements : contact@cadetsdechlosse.fr

MÉCÉNAT

Les Cadets de Chalosse constituent une association se justifiant d'intérêt général. Aussi, tous dons ou autres versements peuvent vous permettre de bénéficier de réduction d'impôts sur le revenu, correspondant à 66% de la somme versée (article 200 du code général des impôts).

Renseignements : contact@cadetsdechlosse.fr

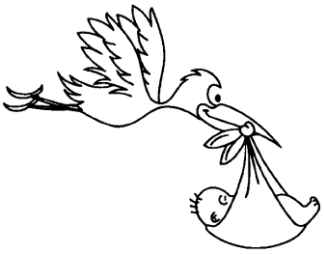

CARNET ROSE.

Bienvenue à Ninon au foyer de Bertrand LAFAYE et Elodie BASTA, joueuse de l'équipe 2 féminine. Félicitations aux heureux parents.

http://cadetsdechalosse.fr

Fondé en 1969, le Comité des fêtes de Castel-Sarrazin est une association de près de 40 bénévoles œuvrant chaque année pour organiser les fêtes patronales du village.

2014 … La recette gagnante !

Le menu des fêtes 2014 avait été annoncé comme appétissant dans les colonnes du Sud-Ouest ! Cela fut le cas car près de 380 gourmands ont succombé à l'assiette landaise et au retour très attendu de l'entrecôte frites du vendredi soir. Tout cela, dans un décor et une ambiance musicale très colorée !

Une chose était sûre … A la fin de ce long menu alléchant, les assiettes étaient vides et propres.

Le menu de la journée de samedi fut également apprécié avec la seconde édition du ball-trap des chasseurs et la chasse au trésor pour les jeunes amateurs de nature et de vélo ! La soirée moules/frites ainsi que le concert festif animé par l'orchestre Pick'Up furent également croqué à pleines dents par près de 220 convives !

Enfin, l'apéritif servi le dimanche fut copieux et convivial avec la très belle prestation du jeune orchestre « Les Jeunes » suivi de la traditionnelle course landaise et du vin d'honneur.

Le comité remercie chaleureusement toutes les personnes présentes à ce week-end de festivités tout comme l'ensemble des bénévoles ayant participé activement à son succès !

En avant pour 2015 !

Le 26 juin dernier se tenait la traditionnelle assemblée générale du comité des fêtes. C'est dans une ambiance joviale que les sarrazins et sarrazines ayant répondu à l'invitation du comité se sont penchés sur la préparation des fêtes 2015.

C'est avec grand plaisir que nous avons accueillis Nathalie Payet, Remy Populus, Yves Lecadre et Claude Lageyre au sein du conseil d'administration. Nous avons également eu la joie d'annoncer la nomination de Ludovic Basque et de Guillaume Novembre à la fonction de vice-présidence du comité des fêtes ainsi que celle de Florian Berthault à la fonction de secrétaire adjoint. Nous remercions également tous les bénévoles présents à cette assemblée et ceux manifestant leur désir de prêter main forte à l'association en 2015.

Un nouveau programme pour 2015 !

Grande nouveauté ! Cette année les arènes se vêtiront tout de vert et blanc pour accueillir pour la première fois la ganaderia DEYRIS et la cuadrilla de DE ROVÈRE pour une course landaise formelle s'annonçant spectaculaire avec notamment la présence d'acteurs talentueux et aussi de la belle Ibiza sacrée Corne d'Or 2015 à Nogaro le 14 juillet dernier. Attention à bien noter dans vos agendas…la course se tiendra le samedi des fêtes à 17h30 précises. A l'issue de celle-ci, le vin d'honneur sera offert par l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard « Arrigans-Luys » avec lequel le comité a renoué en février dernier pour affirmer son soutien aux traditionnelles valeurs coursayres.

Autre nouveauté pour cette édition 2015 ! Cette année, les pitchouns exposeront leur talent artistique en participant au premier concours de vélos fleuris qui aura lieu le dimanche après-midi des fêtes après les jeux des clowns. Tous présenteront leurs petits chars décorés avec passion pour le plus grand plaisir de tous.

Pas de panique pour les gourmands, le comité des fêtes ne vous a pas oubliés ! En effet, pour tous les amateurs de bonne viande, la formule appétissante de 2014 du repas champêtre reviendra en 2015. Dès le vendredi soir, vous retrouverez tous les bons plats que vous avez tant appréciés l'an

dernier. Pour les amateurs de moules/frites, le rendez-vous est donné le samedi soir dans la salle polyvalente avant le grand bal disco endiablé par le podium Jean-Mi Animation et la team Florian aux commandes de la buvette.

Les chasseurs feront eux-aussi la fête en 2015 en organisant le dimanche des fêtes leur troisième édition du ball-trap et la désormais traditionnelle sardinade sous les chênes.

Pour les plus valeureux et irréductibles (ou ceux ayant posé leur lundi ou encore mieux…leurs congés), la fête se terminera à la salle des banquets le dimanche soir avec la soirée bodega « Vide-frigos, vide-futs ».

Cette année encore…la fête chez les sarrazins s'annonce belle !

Comme toujours, tous les sarrazins et sarrazines sont les bienvenus au comité des fêtes pour donner un petit coup de main lors de la préparation des manifestations ! Toute l'équipe de l'association se fera un plaisir de vous accueillir dans une ambiance très conviviale pour passer ensemble un très bon week-end festif !

Renseignements possibles auprès d'un membre du bureau.

Amicalement,

Le bureau du comité des fêtes

Souvenirs de 2014…

C'EST PARTI POUR NOTRE DAME DU BASKET !

Le premier coup de sifflet a été donné pour le lancement des travaux de rénovation de l'église du « Bourcot ». En effet le Comité d'honneur est pour le moment constitué de 21 membres de renoms du basket français.

La première fête des Amis de notre Dame du Basket s'est déroulée le 7 juin dernier.

Elle a commencé par une messe célébrée dans le hall des sports par les abbés Bruno PORTIER et Jean AMADOU, devant une assistance recueillie. La chorale paroissiale nous a fait l'amitié d'animer de ses chants liturgiques cette cérémonie.

Après cette cérémonie un vin d'honneur a été servi et a permis des retrouvailles d'anciens joueurs et joueuses de grand talent que vous reconnaitrez, je n'en doute pas, avec nostalgie de cette belle époque.

7 Juin 2015, CASTEL-SARRAZIN, 1ère Fête de Notre-Dame du Basket

De G. à D. : Christine Fournadet, Gauthier Darrigand, Francette Candau, l'Abbé Portier, Claude Bergeaud, Philippe Novembre, Jean Caplanne, Patrick Ducourneau, Isabelle Tailleur, Christiane Carrère, Christian Ortéga, Jean Lareigneste

Suit le repas préparé par l'association aidée en cela par les membres du comité des fêtes et autres bénévoles que je remercie chaleureusement.

Je dois vous dire qu'une bonne ambiance a régné pendant cette journée mais que nous nous préparerons mieux l'année prochaine afin que tout le monde soit informé de cette manifestation en temps voulu.

J'en profite également pour remercier les généreux donateurs de tout univers sportifs et culturel qui ont compris le bien-fondé de cette œuvre et nous ont vivement encouragé pour la suite.

Nous comptons sur vous tous, rejoignez-nous nombreux !

Le Président
Patrick DUCOURNEAU

ETAT CIVIL (Du 01/08/2014 au 31/07/2015)

Naissances

Le 21/08/2014 à Orthez – Thalïa DISCAZEAUX
Le 18/11/2014 à Bordeaux – Léo, Michel, Aleck LAINE
Le 20/12/2014 à Dax – Léa, Viviane, Anne-Marie DEMONCHY
Le 07/01/2015 à Dax – Julien DULOUAT
Le 28/01/2015 à Dax – Baptiste SAINT-AUBIN
Le 16/05/2015 à Dax – Lucas GONTERO
Le 08/06/2015 à Pau – Zoé PEYRAU
Le 10/06/2015 à Pau – Laurine MOUSQUES

Mariages

Le 09/08/2014 - René Jean LAGIERE et Nathalie Jacqueline DUBI
Le 16/08/2014 – Julien BERGOIGNAN et Elodie, Lina VIVIER
Le 23/08/2014 – Fabrice, Pierrick, Michel Eugène LEPRINCE et Evelyne, Reine-Marie LAMBERT
Le 04/07/2015 – Jean-Marc Marie DUCASSE et Delphine Lydie KORACZYNSKA

Transcription d'actes de décès

Le 09/08/2014 – Georges LAMOTTE

Décès

Le 16/08/2014 – Joseph CESCOSSE
Le 05/10/2014 – Anne Marie Adëlaïde Christiane LAFAURIE Veuve DEYRIS
Le 26/06/2015 – Jacques Hubert DUCASSE

MEMENTO PRATIQUE

MAIRIE

- *Téléphone* ***: 05 58 89 31 05***
- *Télécopie* ***: 05 58 55 37 95***
- *Courriel* ***: mairie.castelsarrazin@wanadoo.fr***

Mme Marie-Christine Peyraube vous accueille le :

Jour	Matin	Après-midi
LUNDI		**14 h 00 => 19 h 00**
MARDI	**08 h 00 => 12 H 00**	
JEUDI	**08 h 00 => 12 H 00**	
SAMEDI	**10 h 30 => 12 h 30**	

ÉCOLE PUBLIQUE

- *Téléphone* ***: 05 58 89 34 67***

CIMETIERE

Columbarium :

Tarif de la concession :

- 10 ans : 200€
- 20 ans : 400€
- 30 ans : 600€

Tel : 05 58 98 57 57

Site internet : http://www.sietomdechalosse.fr/

DECHETTERIE D'AMOU Zone Artisanale du Cabé (direction Gaujacq)		
lundi	**mercredi**	**samedi**
13H30 > 17H00	**13H30 > 17H00**	**13H30 > 17H00**

DECHETTERIE DE POMAREZ Chemin du Yout (zone artisanale)		
lundi	**mercredi**	**samedi**
09H00 > 12H30	**09H00 > 12H30**	**09H00 > 12H30**

Il est possible d'obtenir gratuitement auprès du SIETOM de Chalosse un composter de déchets ménagers par foyer. Il convient de téléphoner au numéro ci-dessus pour le commander et le retirer au site de Caspienne après validation du SIETOM.

Ordures ménagères : Une seule collecte hebdomadaire.

Depuis le mois de Mars, la collecte des ordures ménagères se fait désormais uniquement le ***Jeudi matin.***

AGENDA DES MANIFESTATIONS.

Fêtes patronales
Du 04/09/2015 au 06/09/2015

Vide-poussette de l'APE
Dimanche 15 Novembre 2015

Banquet annuel des chasseurs
Novembre 2015

Réveillon des Cadets de Chalosse
Jeudi 31 Décembre 2015

SOCIAL

PERMANCENCES MEDICALES – URGENCES

- *En **semaine** à partir de **20h00 => 8h00***
- *Le **samedi** à partir de **12h00***
- *Le **dimanche** et **jours fériés toute la journée***

Pour les LANDES : 05 58 44 11 11

ASSISTANTE SOCIALE

Bâtiment Conseil départemental (sur parking RDTL et pompiers, face à Intermarché)

Madame FEUILLET prend sur rendez-vous, du lundi au vendredi de **9h à 10h** au **05 58 76 06 12** pour consultation au bureau ou à domicile,

En cas d'urgence s'adresser au
Centre Médicosocial d'Hagetmau : tél : 05 58 79 32 25

PERMANENCES

62, Rue Du Moulin à AMOU
*Téléphone et télécopie : **05 58 89 24 75***
E-mail : amou@fede40.admr.org

Castel-Sarrazin dépend d'Amou pour l'Aide à Domicile, une permanence est tenue par des bénévoles le :

- **mardi** et **jeudi après-midi** de **14h00 à 17h00.**
- Votre délégué de village est : *Xavier TORRES.*
  554 Route de Lacrique
  40 330 CASTEL-SARRAZIN
  05 58 89 88 89

AIDE MATERNELLE

- Madame ***Clémence LIE*** - 113, Lotissement LAVIE, tél : **06 98 53 45 32**
- Madame ***Stéphanie MORA*** – 4, Lotissement BOULOU, tél : **05 58 55 33 18**
- Madame ***Marie-Christine POURRET*** – 80, Lotissement LAVIE, tél : **05 58 98 81 14**

OSTHÉOPATHE

- Monsieur ***Florian BERTHAULT*** – 320, Route de l'église, tél. **06 80 73 21 37**

Côté cœur, côté fringues
Les boutiques solidaires du secours catholique

Le Secours Catholique a ouvert une boutique solidaire à Amou, 102 rue Bourgade, où toute personne, sans distinction : sociale, religieuse, raciale est accueillie à bras ouverts.

Un grand choix de vêtements en très bon état et à petits prix est à votre disposition le :

MERCREDI	SAMEDI	DIMANCHE
15 h 00 > 18 h 00	**10 h 00 > 12 h 00**	**10 h 00 > 12 h 00**

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Été comme hiver, la solidarité ne différencie pas les saisons : La permanence des Restos du Cœur à Amou est ouverte toute l'année pour ceux qui sont dans le besoin le
Vendredi de 14H00 à 17h00

Du 1er Juin au 30 août à la coopérative de fruits à Amou
Du 1er septembre au 31 mai dans les locaux de la piscine cantonale

Réservation et location des bâtiments communaux.

Pour subvenir à leur coût d'usage (eau, gaz, électricité) et d'entretien (maintenance des locaux et réparation/remplacement progressif du matériel) croissants, les modalités de location des bâtiments communaux ont évolué cette année pour les résidents de la commune.

❖ Locaux concernés et tarifs.

Les tarifs applicables au 14 Mars 2015 pour toute nouvelle réservation déposée par un particulier ou entreprise résident sur la commune de Castel-Sarrazin :

Locaux disponibles	*Tarif location*	*Caution*
Salle de restaurant + cuisine	100 €	200 €
Salle des banquets + bar + cuisine	100 €	200 €
Salle polyvalente + cusine	150 €	200 €
Ensemble du complexe (Arènes, salle polyvalente, salle des banquets, salle de restauration, cusine).	200 €	200 €

Seuls les ensembles mentionnés ci-dessus peuvent faire l'objet d'une location.

Tarifs valables pour une location ponctuelle. La caution n'est encaissée que s'il y a constat de dégradation après la location.

Les mises à disposition ne sont possibles que les week-end ou hors-période scolaire.

❖ Mise à disposition de la vaisselle communale.

Sur simple demande, la commune peut mettre à disposition des usagers un jeu de vaisselle complet neuf (2014) pour une utilisation sur place.

Des pénalités financières seront appliquées en cas de casse ou de dégradations de celle-ci.

Vaisselle – remplacement en cas de casse	*Tarifs*
Par assiette plate	4,00 €
Par assiette creuse	3,50 €
Fourchette	2,00 €
Par couteau	4,00 e
Par cuillère à soupe	2,00 €
Par cuillère à café	2,00 €
Par verre	4,00€
Tasse à café et sous-tasse	4,00 €

❖ Réservations et délais.

La réservation des locaux est à faire auprès de Didier Duguit (06 85 36 91 10) au moins 2 mois avant la manifestation.

❖ Pièces à fournir.

Pour toute nouvelle réservation, les documents suivants doivent être remis :

- Convention d'utilisation des bâtiments communaux complétée et signée *(Remise lors la prise de possession des locaux).*
- Attestation « Responsabilité civile » mentionnant la couverture des dommages pouvant être causés dans les locaux lors de leur utilisation pour la manifestation en question. *(document à demander auprès de votre assureur – De manière générale, cette responsabilité civile est incluse dans votre contrat d'assurance habitation).*
- Chèque du montant de la location à l'ordre du « Trésor public ».
- Chèque de caution d'un montant de 200 € à l'ordre du « Trésor public ».

ACCA DE CASTEL-SARRAZIN

BALL TRAP

LE 6 SEPTEMBRE 2015

Comptant pour le

CHALLENGE

OUVERT A TOUS

◊ Inscriptions à 8h00.

◊ Buvette et restauration sur place toute la journée.

◊ Animations pour les enfants durant toute la journée :

TIR À L'ARC / TIR À LA CARABINE

12h00 : SARDINADE sur place *ouverte à tous*

Entrée, sardines ou grillades, frites, dessert.
Café, vin compris. 10 €
Menu enfants : 6€

A L'ISSUE DE LA JOURNEE :

REMISE DES PRIX.

LES 10 PREMIERS SERONT RÉCOMPENSÉS AINSI QUE LES 3 MEILLEURS SCORES

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

La vente des cartes pour la saison 2015/2016 se tiendra le Samedi 12 Septembre 2015 de 11h00 à 12h00 au local.

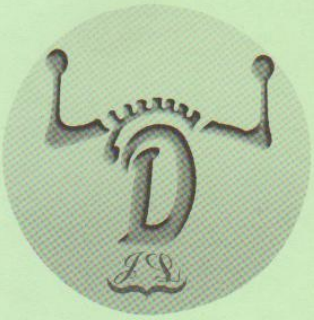

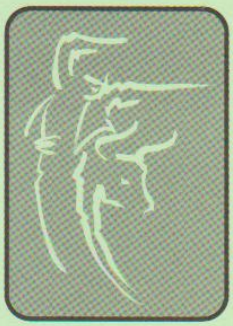

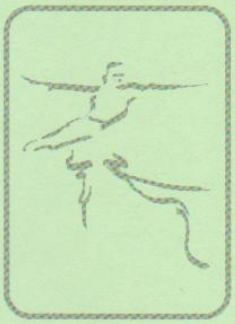

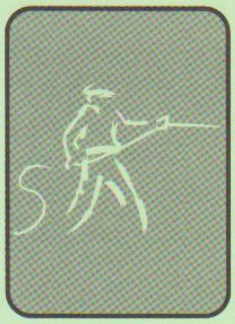

CASTEL-SARRAZIN

DU VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2015

VENDREDI 4 SEPTEMBRE

▲ 20h30 **GRAND REPAS CHAMPÊTRE** aux arènes

MENU : Tourin, salade composée, entrecôte/frites, salade, fromage, dessert, café, vin compris **14 €**

MENU ENFANT : Jambon blanc, steack/frites, glace **6 €**

MINI BOURRICHE PENDANT LE REPAS - Animation dansante avec le podium "JEAN MI ANIMATION"

▲ 23h30 **BAL DISCO** avec le podium «JEAN MI ANIMATION»

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

▲ 14h30 **CHASSE AU TRÉSOR EN VÉLO** - DÉPART DES ARÈNES

▲ 17h30 **GRANDE COURSE LANDAISE FORMELLE**

ENTRÉE 13 €

GRATUIT jusqu'à 16 ans

COMPTANT POUR LE CHALLENGE LANDES-BÉARN

Ganaderia **DEYRIS**

Cuadrilla **BENJAMIN DE ROVERE**

Débisaïre : Charles MAXIME - Animation musicale : Harmonie Amolloise

▲ 20h00 **VIN D'HONNEUR** offert par l'Union des Clubs Taurins Paul RICARD

▲ 21h00 **Soirée MOULES/FRITES** à la salle polyvalente

MENU : Moules/frites, salade, fromage, dessert, café, vin compris **9 €**

MINI BOURRICHE PENDANT LE REPAS

▲ 22h30 **BAL DISCO** avec le podium «JEAN MI ANIMATION»

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

▲ 08h30 **BALL-TRAP** SUR LA PLAINE DU VIEUX BOURG

Comptant pour le Challenge (ouvert à tous) organisé par l'ACCA de Castel-Sarrazin

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

▲ 11h00 **Messe solennelle**

▲ 12h00 **SARDINADE des chasseurs** SUR LA PLAINE DU VIEUX BOURG

▲ 16h00 **JEUX DÉLIRANTS pour les enfants aux arènes avec les CLOWNS du COMITÉ**

▲ 17h30 **PREMIER CONCOURS DE VÉLOS FLEURIS** aux arènes

▲ 20h00 **SOIRÉE VIDE-FÛTS / VIDE-FRIGO** à la salle des banquets

AMBIANCE BODEGA

CLUBS TAURINS
PAUL RICARD
www.uctpr.com

Vu, le Maire - Vu, Le Président